

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2020

Etaient présents : Mmes FRANCOIS, FUMEY, HERMET, LAURIER, VINCENT

Mrs : AZEMA, BETEILLE, CASSAN, FOUCQUE, HERRERO, MICHEL, PONTIER

Absents excusés : Mme SOUM-GLAUDE, Mrs CANAL et PALAU

PARCOURS EMPLOI COMPETENCES

Dans le cadre du dispositif parcours emploi compétences, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de créer un emploi dans les conditions ci-après, à compter du 1^{er} septembre 2020. Le parcours emploi compétences est prescrit dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi. Ce contrat est un contrat aidé, réservé aux collectivités territoriales et s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi y compris les personnes en situation de handicap. L'autorisation de mise en œuvre du contrat d'accompagnement dans l'emploi est placée sous la responsabilité du prescripteur agissant pour le compte de l'Etat (Cap emploi). Monsieur le Maire propose donc de procéder à la signature de la convention avec l'intéressé et du contrat de travail à durée déterminée, pour une durée de 12 mois, étant précisé que ce contrat pourra être renouvelé dans la limite de 24 mois, sous réserve du renouvellement préalable de la convention passée entre l'employeur et le prescripteur. Le Conseil Municipal donne son accord.

CONTRAT MAITRISE D'ŒUVRE CENTRE CULTUREL

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée qu'une consultation d'architectes a eu lieu début juillet pour effectuer la maîtrise d'œuvre de la rénovation du Centre Culturel afin de préparer le dossier de consultation des entreprises. Le Conseil Municipal décide de confier la maîtrise d'œuvre au Cabinet EIRL Pierre JAULIN de PREIXAN pour un montant de 39 600.00 € H.T. soit 47 520.00 € T.T.C, offre la moins disante.

ETUDE GEOTECHNIQUE

Monsieur le Maire informe qu'il y a lieu de procéder à la réalisation d'une étude géotechnique dans le cadre du projet de réhabilitation du Centre Culturel. Le Conseil Municipal décide d'accepter la proposition la moins-disante de EG SOL SUD pour un montant de 4 440.00 € HT soit 5 328.00 € TTC.

VENTE D'UN TERRAIN

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la demande d'une administrée qui sollicite la possibilité d'acquérir l'emplacement situé devant sa porte pour une surface de 5.30 X 3.30 m afin de régulariser une situation ancienne d'une terrasse construite sur le domaine public depuis plusieurs années.

Il rappelle également la décision prise lors du Conseil Municipal du 10 juillet 2020 accordant cette vente et la sortie du domaine public d'environ 18 m² de la parcelle communale jouxtant

la propriété de cette personne (parcelle cadastrée section E n° 169). Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, fixe le prix à 4.36 € le m² et informe que tous les frais concernant cette transaction (géomètre, notaire...) seront entièrement à la charge de l'acquéreur.

QUESTIONS DIVERSES

- Point fréquentation château : Malgré la crise de la COVID19, et après plusieurs mois moroses, les touristes se sont déplacés en nombre sur les mois de Juillet et Août : on constate effectivement une hausse de fréquentation sur ces deux mois par rapport à l'année dernière.
- Gendarmerie Nationale : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des travaux de rénovation de la Gendarmerie seront réalisés à compter du mois de septembre durant plusieurs mois.
- Monsieur le Maire fait le point sur divers dossiers et notamment sur les tragiques incidents qui ont eu lieu durant la période estivale.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h15

Le Maire

